

GUIDE D'ACCUEIL DES STAGIAIRES
ASSOCIATION DE KERGUS



GUIDE D'ACCUEIL DES STAGIAIRES

ASSOCIATION DE KERGUS

Vous arrivez en stage dans notre EHPAD, il nous semble important que vous ayez des informations sur notre établissement, notre fonctionnement et nos valeurs.

Ce livret d'accueil vous permettra de mieux nous connaître et ainsi de mieux vous intégrer dans l'équipe et auprès de nos résidents.

Avant d'effectuer votre stage, nous vous demandons de bien vouloir prendre rendez-vous avec le responsable de service :

- Madame Sylvie LACHUER pour le service soins,
- Madame Julie FAGUET pour le service administratif et la blanchisserie,
- Monsieur Luc GEFROY pour le service restauration,
- Monsieur Patrick PLANCHENault pour le service entretien des bâtiments.

Lors de ce rendez-vous, le chef de service vous fera visiter l'établissement, il vous informera sur le public accueilli, vous présentera au personnel et vous donnera votre planning.

Au début de votre stage vous vous présenterez à Madame Maryvonne LE ROUX, directrice de l'établissement ainsi qu'à Sr Marie-Claire FROGER, référente de Congrégation.

Nous vous rappelons que selon le code pénal (art. 226-13) vous êtes tenus au secret professionnel. *« La révélation d'une information à caractère secret par une personne qui en est dépositaire soit par état ou par profession, soit en raison d'une fonction ou d'une mission temporaire, est punie d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende. »*

Notre établissement a adopté la méthode de soins en Humanitude. Nous vous demandons de bien vouloir appliquer lors de votre stage, les règles de l'art mentionnées en page 7 de ce livret.

A la fin de votre stage, nous vous demanderons de bien vouloir nous faire part de vos remarques sur notre fonctionnement et sur votre encadrement.

Nous vous souhaitons un très bon stage !

La Direction et l'équipe d'encadrement.

Sommaire

- | | |
|---|----------------------|
| 1. Histoire de la Maison Notre Dame, Nos partenaires, | 5. Nos partenaires, |
| 2. L'activité de l'EHPAD, | 6. Notre avenir, |
| 3. Notre fonctionnement, | 7. Aspects pratiques |
| 4. Nos valeurs, | 8. Vos observations. |

GUIDE D'ACCUEIL DES STAGIAIRES

ASSOCIATION DE KERGUS

1. Histoire de la Maison Notre Dame

1862 : La Maison Notre Dame a été construite par la Congrégation des Filles de la Croix venue de Merdrignac pour en faire une école et un pensionnat.

1962 : Les Filles de la Croix quittent l'institution Notre Dame et sont remplacées à partir du 12 août par la Congrégation des Filles du Saint-Esprit. L'école a été transformée progressivement en maison de retraite.

1979 : Création de l'Association de Kergus, association loi 1901, gestionnaire de la maison de retraite.

1982 à 1984 : L'aile sud est entièrement rénovée.

1985 à 1986 : Réfection des chambres de la partie centrale de la Maison et de la chapelle.

1986 : M. le Préfet des Côtes d'Armor accorde la création d'une section de cure médicale de 30 lits et d'une section de soins courants de 60 lits.

2004 : La Maison de Retraite devient un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) habilité à recevoir des personnes bénéficiaires de l'aide sociale et signe sa première convention tripartite avec le Conseil Départemental 22 et l'Agence Régionale de la Santé (ARS).

2009 : La Maison inaugure une nouvelle extension : une blanchisserie, une salle de restaurant, 16 chambres dont 4 pour l'hébergement temporaire, un accueil de jour de 6 places pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou assimilée, portant ainsi sa capacité d'accueil à 100 places.

2. L'activité de l'EHPAD

ACTIVITE 2015	Hébergement permanent	Hébergement temporaire	Accueil de jour
Nombre de places	90	4	6
Journées théoriques	32 850	1 460	1 398
Journées Réalisées (Dont journées d'absence)	32 495	1 332	1255
Taux d'occupation	98.92 %	91.23 %	89.77 %
Entrées	19	24	12
Durée moyenne de séjour	6.04 ans	37.17 jours	

GUIDE D'ACCUEIL DES STAGIAIRES

ASSOCIATION DE KERGUS

L'accent est mis sur la diversification de l'offre de services :

- L'hébergement permanent : en 2015, pour 90 lits, 70 sont occupés par des religieuses Filles du Saint-Esprit et 20 par des résidents laïcs (hommes et femmes) originaires du canton de Plestin-les-Grèves ou communes limitrophes. A urgence égale, priorité est donnée aux Filles du Saint-Esprit (congrégation, propriétaire de la maison).
- L'Hébergement temporaire de 4 places permet un temps de convalescence avant le retour à domicile, un temps de répit pour les proches aidants.
- L'accueil de jour « An diskuiz » permet de recevoir, par jour, 6 personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles cognitifs pour des activités adaptées en vue de à maintenir l'autonomie de ces personnes le plus longtemps possible et permettre un temps de répit pour les aidants familiaux.

Dans le but d'une démarche d'amélioration continue de la qualité d'accueil, d'écoute, et d'accompagnement, l'association favorise la formation professionnelle du personnel et investit pour garantir aux résidents un hébergement et des soins adaptés.

3. Notre fonctionnement

La Maison de Retraite Notre-Dame est une institution privée congréganiste, gérée par une association loi 1901 à but non lucratif, « l'association de Kergus » créée en 1979. Les religieuses qui ont assuré au départ l'ensemble des services, ont été secondées puis remplacées progressivement par des professionnels laïcs, lesquels assurent aujourd'hui le fonctionnement global de l'établissement.

Le conseil d'administration de l'association de Kergus est composé de 12 membres, dont 2 religieuses représentantes de la congrégation des Filles du Saint-Esprit, qui est propriétaire des locaux. Il est présidé par Monsieur Jean-Yves LE PAPE qui a délégué la gestion de l'établissement à une directrice, Madame Maryvonne LE ROUX.

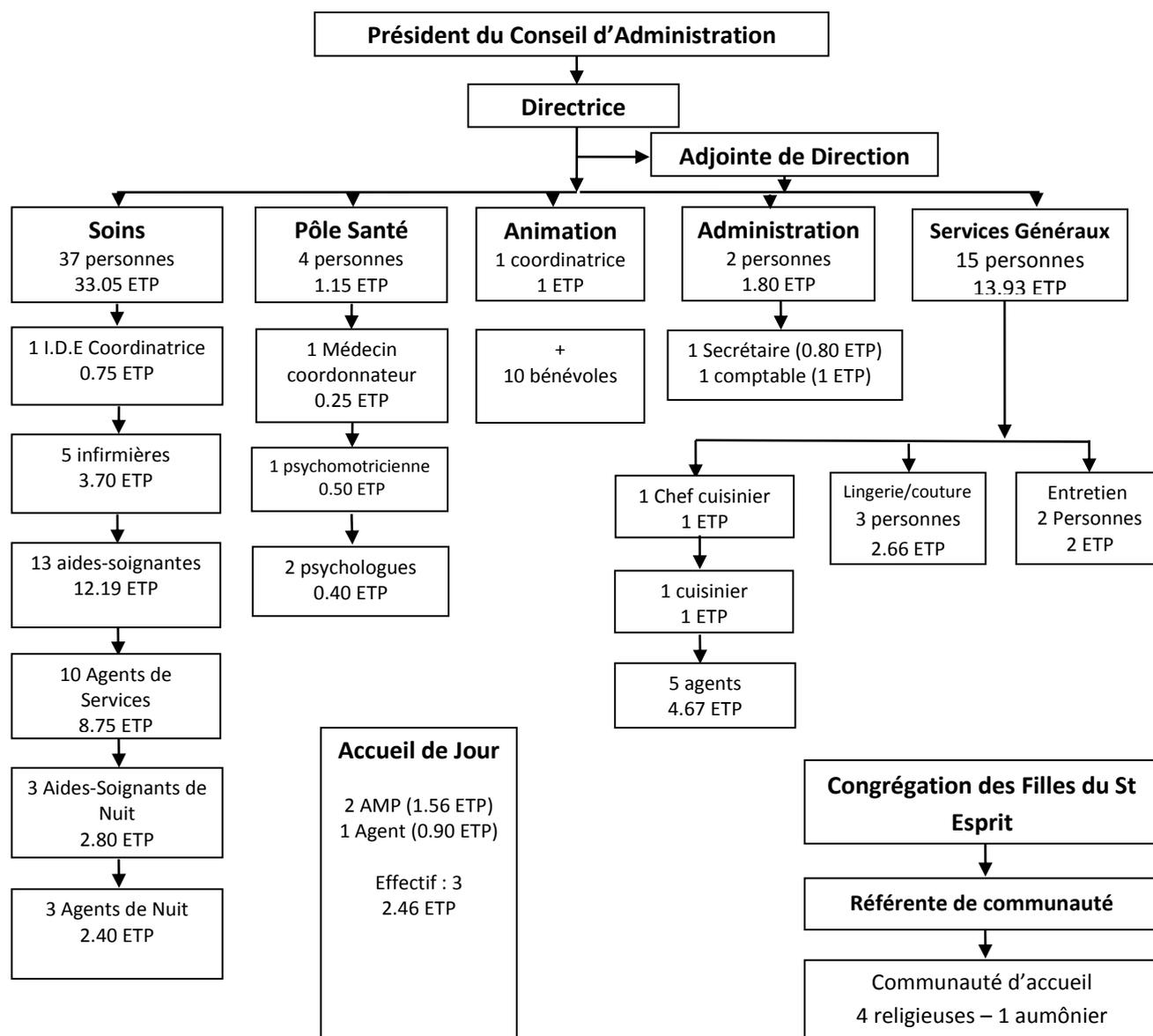
L'établissement compte 61 salariés répartis dans différents services (selon l'organigramme ci-après) qui ont en charge : l'hébergement, la restauration, les services généraux, l'administration et les soins.

Nous sommes employés au service d'un projet d'établissement mettant au centre le résident. Les objectifs de qualité de la prise en charge des résidents y sont clairement énoncés, les modalités d'accompagnement individuel et collectif, ainsi que l'adaptation à l'évolution des besoins. Les axes prioritaires sont définis et l'avancement du plan d'amélioration continue de la qualité est synthétisé dans un tableau.

Ces documents (projet d'établissement et plan d'amélioration de la qualité) sont consultables dans le bureau de votre responsable de service.

GUIDE D'ACCUEIL DES STAGIAIRES

ASSOCIATION DE KERGUS



La communauté d'accueil composée de 4 sœurs, d'une référente de Congrégation Sœur Marie-Claire FROGER et de l'aumônier animent la vie spirituelle au quotidien au sein de la Maison et assurent des services auprès des résidents.

Les relations avec les résidents et leur famille sont aussi fréquentes que nécessaires, à leur demande ou à l'initiative des services. Lors de l'entrée dans l'établissement, les résidents disposent d'un livret d'accueil et signent un contrat de séjour et un règlement de fonctionnement. Ils peuvent également s'exprimer à travers les représentants du Conseil de la Vie Sociale.

Les relations entre les salariés et la direction se font dans un climat ouvert et positif.

Les résidents, leur famille et les salariés et l'équipe bénévoles connaissent les valeurs qui fondent notre association.

GUIDE D'ACCUEIL DES STAGIAIRES

ASSOCIATION DE KERGUS

4. Nos valeurs

L'association de Kergus adhère aux valeurs et principes définis dans le document « Histoire et valeurs de la Congrégation des Filles du Saint-Esprit – Principes d'actions et projet pour les personnes âgées » dont nous rappelons les points traités

- Une place primordiale est réservée à l'accueil.
- Un accent particulier est mis sur l'écoute.
- Chaque personne est prise en charge dans toutes ses dimensions.
- Une attention particulière est réservée à la qualité de vie, au maintien de la vie sociale, à l'ouverture au monde.
- Les droits des personnes sont respectés.

Ainsi au service de chacun des résidents, les services sont organisés pour une prise en charge personnalisée et quotidienne.

- Accueil et gestion administrative,
- Elaboration et service des repas, menus adaptés,
- Hygiène, entretien et blanchisserie,
- Suivi médical, infirmier, soignant, psychologique
- Animation, vie sociale et vie spirituelle,
- Maintenance des locaux et des jardins

Nos convictions se déclinent en six points à partir du document « Histoire et valeurs de la Congrégation des Filles du Saint-Esprit – Principes d'actions et projet pour les personnes âgées »¹

- *La primauté de la personne, reconnue comme être unique ;*
- *Le respect de sa dignité et de son intégrité jusqu'au terme de sa vie ;*
- *La solidarité avec les personnes fragilisées et avec ceux qui les entourent ;*
- *La qualité de l'accueil, de l'écoute et de l'accompagnement ;*
- *L'encouragement permanent et le soutien à l'autonomie ;*
- *L'ouverture aux évolutions du monde et aux autres cultures.*

Le personnel de l'établissement a suivi la formation HUMANITUDE et est sensibilisé à la méthode de soins de l'Institut Gineste Marescotti. En 2016, un groupe de pilotage a été créé afin de mener une réflexion éthique et de fédérer autour d'un idéal.

¹ Histoire et valeurs de la Congrégation des Filles du Saint-Esprit – Principes d'actions et projet pour les personnes âgées, page 6. Juillet 2012

GUIDE D'ACCUEIL DES STAGIAIRES

ASSOCIATION DE KERBUS

LES REGLES DE L'ART

- AVOIR LE SOUCI DE L'AUTRE EN PRIORITE,
- RESPECT de L'IDENTITE (M, Mme, voire le prénom),
- RESPECT de la vie communautaire des religieuses,
- RESPECT de L'AUTONOMIE (ses choix, son ressenti),
- RESPECT du DOMICILE (toc-toc, pancarte, silence, portes fermées),
- RESPECT du RYTHME INDIVIDUEL (être au cas par cas : Sommeil, Repas, Soins...),
- RESPECT du SOMMEIL (nuit et matin),
- ROULER DOUCEMENT AVEC LES PERSONNES EN FAUTEUIL.

L'humanité est une philosophie de soin qui est l'affaire de tous, chacun à son niveau. Prendre soin en Humanité c'est :

- ✓ *Regarder la personne qui est en face de vous et non la maladie qui l'habite,*
- ✓ *Accompagner ainsi les personnes âgées dans la tendresse par le regard, le toucher, la parole et le respect de l'autonomie, debout, jusqu'à la fin,*
- ✓ *C'est comprendre les comportements d'agitation pathologique sans les juger mais en étant bienveillant.*

5. Nos partenaires

L'association de Kerbus adhère à « l'UNION FSE »² qui regroupe les associations gestionnaires des E.H.P.A.D. de la Congrégation. Ce regroupement permet de mutualiser des compétences et de travailler sur des projets communs.

L'association a pour partenaires financiers le Conseil Départemental des Côtes d'Armor (pour la partie Dépendance) et l'Agence Régionale de Santé de Bretagne (pour la partie soins). D'autres partenaires financiers sont sollicités dans le cadre de projets spécifiques (par exemple la CNSA, Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie pour le projet Aide aux aidants- groupe de parole et atelier sophrologie).

Le Conseil de la Vie Sociale est une instance d'expression des résidents et de leurs familles. Il est présidé par Sr Rosalie KERVELLA, résidente.

Les sœurs de la communauté d'accueil assurent un travail de proximité et d'assistance à leurs aînées sous la responsabilité de la référente de Congrégation.

Dix bénévoles laïcs contribuent également à l'accompagnement des résidents et à la vie de la Maison. Ils ont signé la charte du bénévolat et la charte de l'équipe citoyenne MONALISA³.

² Union des Associations d'Action Sociale, Médico-sociale et sanitaire des Filles du Saint-Esprit, créée en juillet 2010.

³ Mobilisation Nationale contre l'Isolement des Personnes Agées.

GUIDE D'ACCUEIL DES STAGIAIRES

ASSOCIATION DE KERGUS

Tous les salariés concourent au bon fonctionnement des activités et services de l'association en référence aux valeurs citées plus haut. Ils sont représentés par leurs délégués du personnel dans les différentes instances légales et institutionnelles où leurs avis sont sollicités.

L'EHPAD Notre-Dame mutualise avec le l'EHPAD Le Gall de Plestin-les-Grèves le chauffage au bois. Des rencontres de résidents peuvent se faire grâce à certaines animations.

Les relations avec les élus de la ville de Plestin sont assurées par le président ou autre personne déléguée.

6. Notre avenir

La convention tripartite actuelle (2015-2020) est centrée sur l'amélioration continue de la qualité et la diversification des services offerts à la population accueillie. L'évaluation interne de l'établissement a eu lieu en mai 2013 et l'évaluation externe, en mars 2014. Dans le cadre du plan d'amélioration continue de la prise en charge, un Accompagnement Spécifique Adapté (ASA) est mis en place pour une prise en charge spécifique des résidents les plus dépendants et désorientés.

L'association s'engage à :

- Réfléchir sur un projet architectural au niveau du bâtiment A (mise aux normes et extension),
- Proposer des espaces dédiés aux résidents dans le cadre de l'ASA (Accompagnement Spécifique Adapté),
- Développer des partenariats extérieurs pour répondre aux besoins du territoire, en étroite collaboration avec les acteurs,
- Répondre à des appels à projet émanant des autorités de tarification (ARS, Conseil Départemental ou CNSA,...).

7. Aspects pratiques

Dans le cadre de votre fonction en stage, vous devez porter une tenue de travail. Si vous ne disposez pas de tenue professionnelle, nous pouvons vous en mettre une à disposition. Se renseigner auprès de votre tuteur et de la lingère.

Vous avez la possibilité de déjeuner gratuitement au sein de l'établissement. Nous vous invitons à vous inscrire le matin auprès du service restauration.

8. Vos observations

A l'issue de votre stage au sein de notre établissement, nous vous remercions de bien vouloir nous faire part de vos remarques sur le papier libre joint à ce livret. Cette démarche nous permettra de nous remettre en question, de réfléchir à notre fonctionnement, à l'accompagnement que nous effectuons auprès de nos résidents et à l'accueil que nous vous réservons.

Merci de votre collaboration !